

SECTEUR D'INFORMATION SUR LES SOLS Total E&P France

Description de l'établissement

Nom : Total E&P France
Adresse(s) : RD 817 - BP 22
Activités : Non renseignée
Description : Non renseignée

Conclusions de l'administration sur l'état des sols

Date de dernière mise à jour des informations : 08/04/2025

Terrain répertorié en Secteur d'information sur les sols (SIS)

Identifiant : SSP42192630101

Ancien identifiant SIS : Non renseigné

Commune(s) : SALLES MONGISCARD (64500)

Description¹ : Le site de la station de pompage est situé sur la commune de Salles-Mongiscard exploité par TEPF (Total Exploration Production France). L'instruction du dossier de réhabilitation du site a été réalisée dans le cadre de la déclaration d'arrêt définitif des travaux miniers (Article 43 du décret n°2006-649 du 2 juin 2006) déposée en préfecture le 14 octobre 2010.

Entre 1981 et 2008 TEPF acheminait sa production de pétrole via un pipeline depuis Lacq vers Tarnos. Les coordonnées du centre du site (en Lambert 93) sont X = 389 657 m, Y = 6 274 568 m. Une phase de nettoyage, d'inertage et d'isolation au droit des installations de surface du pipe Lacq-Tarnos dont la station de pompage a été menée en 2008 et 2009.

La plate-forme de l'ancienne station de pompage est référencée dans la base de données GUNEnv sous le n°0100289071.

L'emprise du site s'étend sur environ 1 277 m². L'environnement proche du site est principalement à vocation agricole. Les premières maisons d'habitation et bâtiments agricoles sont localisées à environ 220 m au sud et au nord-ouest du site. À noter également la présence du gave de Pau à environ 200 m au nord-est du site qui s'écoule vers le nord-ouest.

Un diagnostic environnemental du site a été réalisé en juillet 2010 dans le cadre de la déclaration d'arrêt définitif des travaux miniers. Ce diagnostic a révélé principalement :

– La présence d'hydrocarbures totaux (HCT) C10-C40 dans les sols, avec des concentrations comprises entre 80 mg/kg et 560 mg/kg et une teneur maximale relevée au droit du sondage MON-07. Les HCT en présence sont majoritairement des fractions lourdes (C21-C40).

– La présence d'HCT C10-C40 (1 000 µg/l) dans les eaux souterraines.

– La présence de traces de Benzène, Toluène, Ethyl-benzène, Xylènes (BTEX) et d'Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAP) dans les

eaux souterraines.

Au regard de ce qui précède, des travaux de réhabilitation se sont déroulés du 29 février au 16 mars 2012, puis du 28 novembre au 20 décembre 2017. Ces travaux ont été encadrés par l'arrêté préfectoral (arrêté préfectoral n°11/ENV/06 du 27 juin 2011).

L'analyse des risques résiduels, remise avec le mémoire de fin de travaux, conclut que l'état résiduel des terrains après travaux est compatible d'un point de vue sanitaire avec le scénario d'un usage de type agricole (culture non maraîchère et/ou élevage).

Sur la base du rapport de fin de travaux remis par l'exploitant le 06/04/2021 et la visite du site réalisée le 15 juin 2021, la DREAL a établi le procès-verbal de récolement de fin de travaux le 02/02/2022.

Lors de la visite de récolement, toutes les installations de surface ont été démantelées, ainsi que les clôtures.

La police des mines a été levée par l'arrêté préfectoral Mines/2022/09 du 30 mars 2022.

Les documents suivants sont disponibles dans l'onglet « Information de l'administration concernant une pollution suspectée ou avérée (ex-BASOL) » :

- AP2 MINES
- Mémoire de fin de travaux
- Rapport AP2

Documents associés² : Non renseigné

Synthèse de l'action de l'administration

Date de dernière mise à jour des informations : 08/04/2025

Enjeux et environnement :

Commune(s) : SALLES MONGISCARD (64500)

Description³ : Le site de la station de pompage est situé sur la commune de Salles-Mongiscard exploité par TEPF (Total Exploration Production France). L'instruction du dossier de réhabilitation du site a été réalisée dans le cadre de la déclaration d'arrêt définitif des travaux miniers (Article 43 du décret n°2006-649 du 2 juin 2006) déposée en préfecture le 14 octobre 2010.

Entre 1981 et 2008 TEPF acheminait sa production de pétrole via un pipeline depuis Lacq vers Tarnos. Les coordonnées du centre du site (en Lambert 93) sont X = 389 657 m, Y = 6 274 568 m. Une phase de nettoyage, d'inertage et d'isolation au droit des installations de surface du pipe Lacq-Tarnos dont la station de pompage a été menée en 2008 et 2009.

La plate-forme de l'ancienne station de pompage est référencée dans la base de données GUNEnv sous le n°0100289071.

L'emprise du site s'étend sur environ 1 277 m². L'environnement proche du site est principalement à vocation agricole. Les premières maisons d'habitation et bâtiments agricoles sont localisées à environ 220 m au sud et au nord-ouest du site. À noter également la présence du gave de Pau à environ 200 m au nord-est du site qui s'écoule vers le nord-ouest.

Un diagnostic environnemental du site a été réalisé en juillet 2010 dans le cadre de la déclaration d'arrêt définitif des travaux miniers. Ce diagnostic a révélé principalement :

- La présence d'hydrocarbures totaux (HCT) C10-C40 dans les sols, avec des concentrations comprises entre 80 mg/kg et 560 mg/kg et une teneur maximale relevée au droit du sondage MON-07. Les HCT en présence sont majoritairement des fractions lourdes (C21-C40).
- La présence d'HCT C10-C40 (1 000 µg/l) dans les eaux souterraines.
- La présence de traces de Benzène, Toluène, Ethyl-benzène, Xylènes (BTEX) et d'Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAP) dans les eaux souterraines.

Au regard de ce qui précède, des travaux de réhabilitation se sont déroulés du 29 février au 16 mars 2012, puis du 28 novembre au 20 décembre 2017. Ces travaux ont été encadrés par l'arrêté préfectoral (arrêté préfectoral n°11/ENV/06 du 27 juin 2011).

L'analyse des risques résiduels, remise avec le mémoire de fin de travaux, conclut que l'état résiduel des terrains après travaux est compatible d'un point de vue sanitaire avec le scénario d'un usage de type agricole (culture non maraîchère et/ou élevage).

Sur la base du rapport de fin de travaux remis par l'exploitant le 06/04/2021 et la visite du site réalisée le 15 juin 2021, la DREAL a établi le procès-verbal de récolement de fin de travaux le 02/02/2022.

Lors de la visite de récolement, toutes les installations de surface ont été démantelées, ainsi que les clôtures.

La police des mines a été levée par l'arrêté préfectoral Mines/2022/09 du 30 mars 2022.

Polluant(s) identifié(s) ou suspecté(s) : Non renseigné

Documents associés : AP2_MINES-2022-09_20220330_Mongiscard

Memoire_Fin_Travaux_20210223_Mongiscard

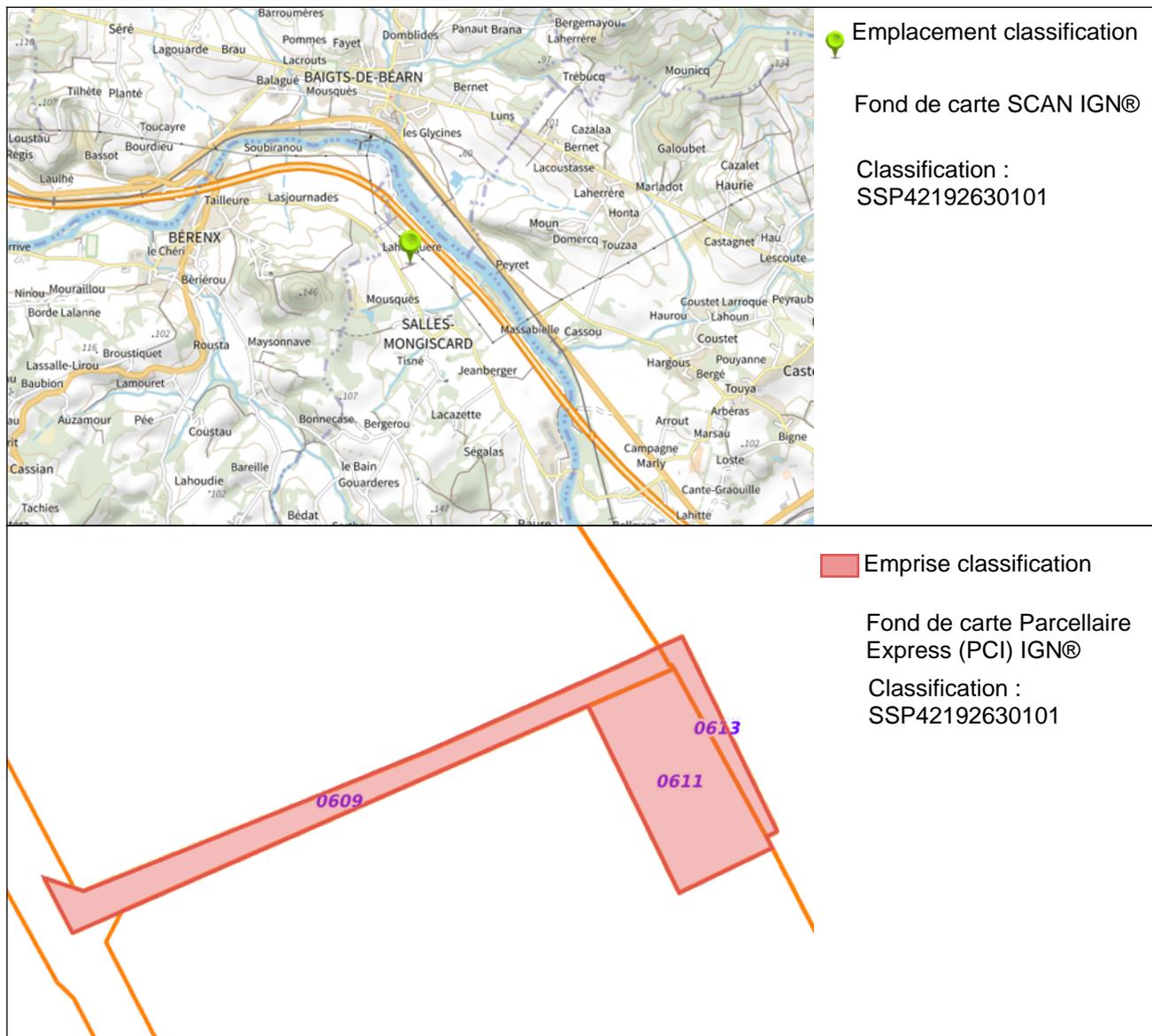
Rapport_AP2_20220317_Mongiscard

Géolocalisation

Parcelles concernées par le Secteur d'information sur les sols (SIS)

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
SALLES-MONGISCARD		A	0609	00
SALLES-MONGISCARD		A	0611	00
SALLES-MONGISCARD		A	0613	00

Plans cartographiques :



Coordonnées du centroïde
RGF93 / Lambert-93
(EPSG:2154) :

Long. : 389631.5490751588, Lat. : 6274547.930403212

Superficie estimée :

1314 m²

- 1 - Pour les établissements renseignés avant 2020, les informations sont généralement issues de la base de données relative aux secteurs d'information sur les sols (SIS) dont l'information était assurée par le géoportail des risques du Ministère chargé de l'environnement (www.georisques.gouv.fr)
- 2 - Les documents associés seront téléchargeables sur Géorisques lors de la publication de la fiche
- 3 - Les informations contenues dans les bases de données BASOL et SIS peuvent être similaires pour les établissements créés avant 2020. Ainsi les descriptifs des conclusions de l'administration et de l'action de l'administration peuvent être identiques.